

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU DESENCLAVEMENT**

\*\*\*\*\*

**Unité Nationale de Coordination (UNC)**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

---

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Sélection d'un consultant d'appui à l'UNC pour l'Opérationnalisation du dispositif de Suivi Evaluation et une Assistance Technique dans la mise œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif à la sélection d'un consultant individuel pour l'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation et assistance technique qui viendra en appui à l'Unité de coordination du projet.

Les services de consultant (« Services ») visent à :

**1) Phase Assistance Technique à l'UNC dans la mise en œuvre du Projet**

- Préparer et participer aux missions de supervision du projet ;
- Assister l'UNC dans la préparation des différentes missions : rédaction des fiches d'avancement des travaux et des rapports d'avancements, des rapports de suivi mensuels, réunions entre les services techniques pour préparer les missions de la Banque Mondiale ;
- Assister l'UNC en vue des négociations des Conventions avec l'Agence d'Exécution AGETIER et l'ONG qui aura en charge la mise en œuvre de l'approche HIMO du projet ;
- Assister à certaines visites de chantiers de travaux ;
- Assister dans la mise en place d'un système de suivi des activités du projet ;
- Assister dans la revue qualité des Termes de Référence, des Rapports de Suivi Financiers, des rapports de consultants, des études techniques ;
- Assister l'UNC dans toute autre tâche de gestion, de supervision, de préparation et de suivi des activités nécessaires à la mise en œuvre du projet.

**2) Phase Opérationnalisation du dispositif de Suivi Evaluation du Projet**

- Assister l'UNC dans l'élaboration du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) ;
- Assister l'UNC dans la conception et la diffusion de canevas de collecte des données et de suivi évaluation des activités du projet ;
- Elaborer des fiches descriptives de procédures pour la collecte des indicateurs contenus dans le cadre de résultats du projet ;
- Assister l'UNC dans l'opérationnalisation de l'arrangement institutionnel de mise en œuvre du projet : Comités de pilotage et technique ; de même que les canevas ou documents nécessaires à la conduite desdits Comités ;

- Elaborer des canevas de conduite et de suivi des rencontres périodiques (réunions hebdomadaires à l'UNC, comités techniques et de pilotage) ;
- Assister l'UNC dans l'élaboration des documents et la préparation des différentes sessions des Comités de Pilotage et Technique ; participer à au moins quatre (04) sessions desdits comités ;
- Elaborer un dispositif de suivi des dossiers entre d'une part l'UNC et l'Agences d'Exécution et d'autre part, l'UNC et le Chef de projet au niveau de la Banque Mondiale.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants (Consultants individuelles) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Fournir les preuves de son établissement en qualité de consultant individuel : carte d'identification fiscale ou autre,
- Fournir les preuves de la réalisation de mission similaires à travers : les attestations de bonne fin d'exécution ; les pages de garde et page de signature de contrat.

Les trois meilleurs candidats seront short –listés pour la suite de la procédure.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures: UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org) , Bamako, République du Mali

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 19/09/2017 avant 16 heures.

**Unité Nationale de Coordination (UNC)**

**A l'attention de Monsieur le Coordinateur**

Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako

Tél: +223 20 21 57 25

Fax: +223 20 21 92 30

E-mail: [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org)

**Bamako, le 30 août 2017**

**Le Coordinateur**